



Réunion préparatoire : Les territoires ont la parole !

MARTINIQUE

Compte-rendu de la réunion du 5 décembre 2019

1 Participants

La liste des participants est disponible sur le site dastri.fr : rubrique Les Territoires ont la Parole.

2 Présentation

Depuis 2017 et le début de son deuxième agrément, DASTRI a institutionnalisé un rendez-vous annuel avec les parties prenantes au plus près des territoires. Dans chaque région de Métropole et d'Outre-Mer, une réunion annuelle est organisée (par téléphone ou en présentiel). En vue de cette réunion qui aura lieu en février 2020 en présentiel, lors du déplacement de DASTRI en Martinique, une réunion préparatoire a été tenue le 5 décembre 2019.

L'objectif est de préparer la réunion « Les territoires ont la parole ! » qui aura lieu en présentiel en février 2020.

Février étant le mois du carnaval, les participants indiquent à DASTRI d'être vigilant pour le choix de date du déplacement.

2.1 Rappel du fonctionnement de la filière

DASTRI rappelle l'enjeu de la filière en soulignant les risques encourus par les opérateurs de tri exposés aux Accidents d'Exposition au Sang (AES) lorsque les DASRI perforants se retrouvent sur les tapis de tri.

A la suite, DASTRI rappelle les objectifs fixés pour ce 2^{ème} agrément, en particulier l'objectif de taux de collecte national de 80% et l'élargissement du périmètre aux utilisateurs d'autotests de diagnostic pour maladies infectieuses transmissibles.

Le fonctionnement du dispositif est détaillé étape par étape. La gratuité de l'ensemble de cette chaîne pour les bénéficiaires est rappelée.

En Martinique, **16 000 patients en auto-traitement** sont concernés par la filière.

Le gisement de référence 2019 est de **7,74 tonnes nettes** (soit 0,89 % du gisement national), avec une augmentation nationale de 11% par rapport à 2018.

Réseau de collecte au 1^{er} novembre 2019 :

- À ce jour, le réseau de collecte est de **134 points de collecte** (PDC), en majorité des pharmacies. A noter, les pharmacies inscrites représentent **96 % du réseau officiel**.

La facilitatrice DASTRI s'interroge sur l'obligation des pharmaciens à distribuer les boîtes à aiguilles, lorsqu'elles ne sont pas prescrites par le médecin. DASTRI répond que les pharmacies sont dans l'obligation de distribuer les boîtes à aiguilles selon le code de la santé publique, en revanche, la collecte des boîtes à aiguilles est volontaire. Aujourd'hui, 31% des médecins prescrivent une boîte DASTRI aux patients concernés (baromètres patients 2018), il est donc important de souligner l'obligation des pharmacies à distribuer les boîtes.

L'ARS se questionne sur la possibilité de refuser de donner la boîte à un patient, puisqu'il est déjà arrivé qu'une pharmacie le refuse pour un patient en déplacement sur le territoire. DASTRI répond que, le pharmacien n'a pas à refuser la boîte si le patient justifie sa demande par sa pathologie. Pour les cas plus minoritaires où le client s'avère être un professionnel de santé, la pharmacie peut cette fois refuser.

L'ARS se demande s'il existe une liste des dispositifs médicaux concernés par la filière. DASTRI répond que cette liste ne peut pas être divulguée, mais, à la demande, elle peut informer l'ARS de chaque dispositif médical concerné.

Il est précisé que les usagers de drogues ne sont pas concernés par le périmètre de la filière DASTRI et que les patients en auto-traitement sont à distinguer des patients à domicile. L'acte de soin génère la responsabilité : même si le professionnel pique le patient au domicile de ce dernier, il demeure responsable des déchets perforants utilisés.

2.2 Résultats 2019 (National et focus Martinique)

2.2.1 Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte

Les résultats de distribution des boîtes à aiguilles et de collecte sont présentés au niveau national (écart entre régions) et détaillés pour la Martinique.

Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte en Martinique :

- Le taux de distribution régional des boîtes est de **55 %** en 2018 ; la région reste significativement en dessous de la moyenne nationale (83%). Au 31 octobre 2019, bien que ce taux soit en hausse **58 %**, le territoire reste en dessous de son objectif fixé en interne à 60 %.
- Le taux de collecte régional est de **44 %** (moyenne nationale : 83%). Au 31/10/2019, les taux connaissent une hausse : **+ 5 %**.

La collectivité se demande comment sont calculés ces statistiques. DASTRI répond que ces données sont calculées selon la formule définie dans son cahier des charges d'agrément (arrêté du 5 septembre 2016). DASTRI se charge ensuite d'estimer le volume de DASRI perforants par territoire en fonction de la prévalence du diabète et du nombre d'habitants.

La facilitatrice informe qu'il y a une méconnaissance du système de distribution des boîtes : certaines pharmacies font payer 5 euros la boîte au patient, d'autres refusent de les distribuer aux patients en déplacement, des infirmiers indiquent à leurs patients de ne pas utiliser les boîtes DASTRI... DASTRI s'engage à mener plusieurs actions : identifier la commune concernée, sensibiliser les pharmacies qui ne répondent pas à leur obligation et recommuniquer sur la gratuité du service pour le patient. L'ARS

ajoute qu'elle est le premier acteur concerné par ces sujets et souhaite être informé de ces situations pour y remédier.

2.2.2 Actions de communication et d'information

Les différentes actions de communication sont présentées au niveau national.

En région, différentes actions de communication ont été réalisées :

- Spot TV du tour cycliste en juillet 2019
- Diffusion de la vidéo filière DASTRI aux 11 laboratoires biolab

DASTRI va analyser l'impact de la diffusion de la vidéo DASTRI aux laboratoires et envisager un possible renouvellement.

L'ARS ajoute que le baromètre patient met l'accent sur l'oubli de prescription de boîtes par les médecins (31 %), mais n'est pas représentatif de l'engagement des diabétologues. DASTRI confirme que cette donnée concerne les médecins généralistes et ajoute qu'il est plus facile de sensibiliser les diabétologues, plus proches des diabétiques, ces derniers étant plus engagés dans la filière que les autres pathologies.

L'ARS indique que les signalements d'AES restent minoritaires en Martinique, mais souhaite mener des actions de sensibilisation lors des contrôles en officines (environ 11 pharmacies par an contrôlées par le pharmacien inspecteur).

2.2.3 Activités hors agrément

Par ailleurs, DASTRI intervient également sur des sujets en marge de son agrément.

Collecte des pompes patch OMNIPOD® (produits complexes combinant DASRI perforant, carte électronique et piles) :

- **DASTRI rappelle que certains dispositifs médicaux (DM) innovants ne peuvent suivre les filières d'élimination existantes.** Ces DM sont dits « complexes » du fait de la présence de piles, d'une carte électronique et d'un DASRI, non aisément séparables. En particulier, les pompes patch à insuline OMNIPOD® ne peuvent suivre la filière de traitement des DASRI « classiques » ni des DEEE. L'éco-organisme a obtenu une dérogation pour la collecte ces pompes et leur démantèlement sécurisé en Suisse (valable pour la métropole). Les différents composants des pompes sont alors séparés mécaniquement afin qu'ils puissent suivre les filières de traitement qui leur sont propres.
- **DASTRI rappelle que quatre campagnes de déstockage de ces pompes ont déjà eu lieu depuis début 2018 ;** ces collectes ont permis de traiter plus d'1 million de pompes et le recyclage de plus de 3 millions de piles.
- **Une nouvelle campagne de déstockage est en cours,** depuis le 2 septembre, et se déroulera jusqu'à fin novembre (collecte en pharmacies prévue début décembre).
- **Concernant la mise en place d'une solution pérenne,** le HCSP doit rendre un avis sur le circuit de collecte (avis encore non publié à ce jour) et des évolutions réglementaires sont attendues dans le cadre de la loi « Économie circulaire ». Ainsi, une solution devrait pouvoir être trouvée d'ici mi-2020 / au plus tard courant 2021. Si besoin les opérations de déstockage seront renouvelées pour ne pas laisser les patients sans solution.

DASTRI informe qu'aucune solution n'a été trouvée pour la collecte de pompes OMNIPOD en Outre-Mer, la solution de démantèlement manuel n'ayant pas été autorisée par les pouvoirs publics pour des raisons de sécurité. Il est souligné néanmoins que l'éco-organisme travaille activement à une solution pérenne pour répondre aux exigences réglementaires (respect du délai de 72h entre la collecte et le traitement notamment) et à celles des patients. DASTRI invite les participants à communiquer toute information chiffrée liée aux pompes (plaintes, nombre d'utilisateurs) afin d'appuyer le dossier auprès des pouvoirs publics. La facilitatrice indique qu'aujourd'hui, les pratiques sont disparates et non réglementaires : les pompes sont soit brûlées dans les jardins, soit mis à la poubelle, soit déposé dans les boîtes DASTRI.

Collecte des déchets issus de la vaccination en pharmacie :

- **Dans le cadre de la convention DASTRI-PHARMACIES**, DASTRI prend en charge les DASRI issus de la vaccination pour la période 2019-2020

2.3 Plan d'action 2018 – 2019

À la suite des réunions qui ont eu lieu en 2017 et 2018 un certain nombre d'actions ont été identifiées pour chacun des territoires, en concertation avec les différentes parties prenantes. Ces actions ont pour objectif d'apporter des solutions aux problématiques rencontrées sur les différents territoires (ex. amélioration des résultats de collecte, amélioration du tri par les patients et meilleure sécurité pour les agents de tri, etc.).

Au niveau national, ce sont 228 actions qui ont été identifiées.

Pour la Martinique, sur les 14 actions retenues, 3 ont été réalisées :

- **Communiquer dans les centres de diabétologie des CHU (en salle d'attente, module de formation à disposition des PAT...)**

Les retours sont positifs sur cette action et DASTRI envisage de la renouveler.

- **Communication accrue lors de la semaine de prévention du diabète (juin) et la journée mondiale du diabète (novembre) :** sensibilisation de 2 officines avec Mme Ventura, présidente de l'AFD en juin et en novembre, 20 personnes sensibilisées (scolaires, patients, infirmières et médecins)
- **Partager les données de gisement de la filière depuis 2014 ainsi qu'une estimation pour 2025 et 2031 dans le cadre de l'élaboration du plan régional :** 4,8 tonnes de DASRI de PAT. Avec une quantité mise sur le marché estimée à 11,4 t, le taux de collecte est de 44 %. Le nombre de points de collecte est de 133 sur le territoire de la Martinique. Il s'agit essentiellement des pharmacies.

3 Perspectives 2019 - 2020

3.1 Actions régionales en cours

Tâches	Echéance	Commentaires
Identifier des ambassadeurs potentiellement intéressés pour relayer des informations fiables sur le fonctionnement de la filière	2019	
Etude sur la possibilité d'écrire un courrier individualisé aux PAT (via les CGSS) + ARS propose de relayer le courrier via Ameli		Réunion avec la CGSS le 14/11 : accord pour sélectionner les PAT concernés et leur adresser un courrier / Courrier co-signé par l'ARS / Proposition de diffuser le courrier sur ameli.fr / Plateforme téléphonique Sophia : former le service d'accompagnement à la filière DASTRI
Communiquer spécifiquement sur l'Outre-Mer pour les produits complexes et notamment les OMNIPODS		Projet initial refusé. Recherche d'une autre solution à ce jour. Besoin d'informations → N'hésitez pas à nous faire remonter les difficultés
Communiquer via des spots télévisuels. Avoir une partie en créole dans les spots		Diffusion du 21 octobre 2019 au 26 janvier 2019 sur Martinique 1ère
Réaliser un « Kit Pharmacie » à distribuer aux pharmacies volontaires. Il pourra s'agir d'une pancarte ou affiche, de la vitrophanie, de supports à diffuser aux patients		Prévu en 2020 : déterminer le contenu de ce kit. Le service communication se rapprochera des pharmaciens
Mise en place d'un GT « Expérimentation séparation des composants des DASRI complexes »		Action à revoir
Avoir des modules de formations pour les écoles (avec des modules environnemental et/ou santé)		MOOC → Prévu T4 2019
Echange avec la Martiniquaise de Recyclage sur la présence de DASRI sur les tapis de tri. Participation éventuelle à l'opération coup de poing menée en cours par DASTRI.		Enquête IFOP en CDT en cours. Résultats prévu T1 2020 + renouvellement de l'opération coup de poing T4 2019 et T1 2020
Affiner le gisement en Martinique		En cours niveau Outre-Mer, via les CGSS

Il est indiqué que la CGSS va mener des actions de communication auprès des infirmiers en 2020. DASTRI informe qu'un plan de formation des IFSI est prévu pour 2020 et invite l'ARS à l'accompagner et à suivre cette action.

3.2 Nouvelles actions identifiées lors de la réunion

Les échanges entre l'ensemble des participants et DASTRI ont permis d'identifier de nouvelles actions :

Tâches	Référent	Partenaires	Échéance
Analyser l'impact du relai de la vidéo filière DASTRI au 11 laboratoire Biolab et envisager un renouvellement	DASTRI	Laboratoires	T1 2020
Identifier la commune concernée par le ou les pharmacie(s) qui font payer les BAA puis recommuniquer sur la filière, en insistant sur la gratuité du service	DASTRI	Facilitateur	T1 2020
Renouveler l'action de communication dans les centres de diabétologie des CHU	DASTRI	CHU	T1 2020
Intégrer la Martinique au plan de formation IFSI 2020 et se faire accompagner par l'ARS	DASTRI	ARS	T1 2020
Envoyer un courrier co-signé par les Ordres à toutes les pharmacies/patients de Martinique pour rappel de la gratuité du service.	DASTRI	Les Ordres	T1 2020
Intégrer supports de com DASTRI au volet com du plan de prévention des déchets	DASTRI	ARS	T1 2020
Renouveler présence DASTRI sur la radio RFI pour répondre aux questions des patients	DASTRI	Médias	T1 2020
Utiliser la plateforme Sofia pour communiquer sur la filière DASTRI	DASTRI	Plateforme téléphonique Sofia	T1 2020
Prendre contact avec l'AFD pour mettre à disposition des supports de com aux adhérents de l'association	DASTRI	AFD	T1 2020
Renouveler l'action sur les communes CGAS pour 2020 (mémo-PAT sur les plateaux repas) ?	DASTRI	COLT	T1 2020

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et proposer de nouvelles actions.

DASTRI vous remercie pour votre engagement au service des patients et pour la sécurité de tous.